



Budget Primitif 2023

Session du 20 janvier 2023

Intervention de Mathieu PANCIATICI Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président,
Mes chères et chers collègues,

A l'occasion de notre dernière Assemblée départementale en novembre dernier, lors de notre Débat d'Orientation Budgétaire, nous avons déjà une sensation de vertige, tant les chiffres sont importants.

Aujourd'hui, le Budget 2023 avoisine les 1,7 Milliards d'euros.

Du jamais vu dans l'histoire de notre collectivité.

Notre Département ne connaît pas la crise.

Comme l'an passé, ce budget conséquent est principalement lié au niveau important des Droits de Mutation, dont les prévisions pour 2023 atteignent encore 650 millions d'euro. Avec la fraction de TVA dont jouit le Département, cela représente quasiment les 2/3 des recettes au BP 2023.

Cependant ces ressources financières sont fragiles et instables. Où en sera le marché immobilier en 2024 ? la consommation nous donnant une fraction de TVA restera-t-elle importante ? C'est pourquoi nous pensons que c'est aujourd'hui, où nous avons de l'argent, qu'il est nécessaire d'investir. Marie-Louise Gourdon, en novembre disait déjà à juste titre que gérer l'abondance nécessite plus de clairvoyance que de gérer les pénuries.

L'épargne nette du Département n'a jamais été aussi élevée atteignant 195 M€, la capacité de désendettement sera de 3 ans fin 2023, loin du niveau de risque qu'il a connu précédemment. Nous avons donc les moyens de ces investissements.

Alors, ce budget prévisionnel nous apparaît comme étant essentiellement prudent et raisonnable, peut-être même trop ?

Les diverses projections économiques et écologiques nous imposent des investissements plus importants.

Il y a d'abord **l'urgence climatique**, nul besoin de vous en convaincre. Elle est largement visible depuis l'été dernier, dont la sécheresse impacte encore nos territoires aujourd'hui. 2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France, l'hiver que nous connaissons aujourd'hui est particulièrement doux et promet une saison estivale 2023 de nouveau en proie aux sécheresses, aux pénuries et à de

fortes chaleurs. Les experts du Giec le disent, au fil des années Nice adopte le climat d'Alger et nous peinons à nous adapter rapidement.

Cette adaptation est indispensable et doit être rapide pour que nos territoires restent attractifs. La marque « Côte d'Azur », ses paysages et son climat sont aujourd'hui en jeu dans la crise environnementale, à nous de les préserver.

Notre budget nous donne aujourd'hui l'opportunité d'anticiper le futur et nous donne le pouvoir de nous adapter. Depuis 3 ans, les réparations des conséquences de la tempête Alex par les services départementaux montrent que nous sommes capables d'agir dans l'urgence. Saurons-nous faire de même pour affirmer un futur durable ? A l'heure où la Banque Mondiale alerte sur un risque majeur de récession globale en 2023, ne devrions-nous pas anticiper un plan d'investissement départemental ?

Vous portez déjà, à travers votre politique Green Deal, des projets en ce sens. La création de la SEML Green Energy 06 ayant déjà à son actif la construction d'une ferme solaire dans le haut pays Grassois ; l'augmentation du capital de l'appel à projet Green Deal à 3M d'€ ; des aides diverses aux particuliers et copropriétés. Mais cela sera-t-il suffisant ? C'est une question que nous ne cessons de nous poser.

C'est pourquoi nous souhaitons réitérer notre proposition de conquête de notre autonomie énergétique départementale. Nous produisons aujourd'hui seulement entre 7 et 11% de l'énergie que nous consommons. Notre position, en bout de ligne énergétique, fait peser sur nous, plus qu'ailleurs, les risques de fluctuation du réseau national. L'augmentation des prix des ressources énergétiques, due à la guerre en Ukraine et aux choix stratégiques passés, pèsent fortement sur le budget 2023 et ne semble pas aller vers le mieux dans un futur proche. L'objectif annoncé possible par le GIEC de réduction de 50% des gaz à effet de serre pour 2030 demande à ce que notre collectivité investisse pleinement dans la transition énergétique.

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, nous vous avons proposé d'investir par le biais d'un **grand plan climat collège**, les 80M d'euro mis de côté, dans une rénovation thermique, efficace, rapide et ciblée des collèges. Ce chiffre correspond aux évaluations faites par les services du département ainsi qu'au coût d'installation de panneaux solaires.

Ce grand plan climat collège nous semble une priorité du mandat en cours. Plusieurs de nos 73 collèges ont plus de 30 ans et ne sont plus adaptés au changement climatique que subit la Côte d'Azur. L'investissement prévu au BP 2023 est loin d'être suffisant pour répondre à la crise énergétique et écologique qui nous fait face.

Ce plan équivaut à un effort de 16 millions d'€ par an, nous en avons les moyens. Cela correspond à la rénovation énergétique totale, en une seule fois - la seule véritablement efficace - de 8 à 10 collèges par an jusqu'en 2028, la fin de cette mandature. Ce sont alors de réelles économies financières comme écologiques qui se dégagent. Financières car l'isolation permet de moins chauffer et de mieux répartir la consommation pour un meilleur confort été comme hiver. Écologiques car cela va dans le sens des indications scientifiques en la matière. Ce programme est concret et réaliste, c'est une demande de la population, des professeurs et des collégiens eux-mêmes.

Ce programme peut et doit également s'accompagner d'un large plan de production énergétique, par le photovoltaïque. C'est un sujet central et urgent dont la SEML Green Energy 06 doit faire une priorité. C'est aussi par cela que nous continuerons les économies de fonctionnement dans nos budgets futurs. Ce programme est un projet d'autonomie, qui nous permet de sortir de notre fragilité face à la fluctuation des coûts des énergies et du climat lui-même.

De plus, ce programme est un outil d'insertion rendant service aux politiques sociales notamment en faveur du RSA. En effet, rénover le bâti et effectuer la transition vers le monde du futur est créateur d'emplois. Investir 80 millions dans la rénovation de nos collèges c'est aussi investir dans la formation, la reconversion et l'insertion des maralpains dans des métiers d'avenir.

Nous avons besoins de la Région pour nous accompagner, en effet ce programme nécessite d'être accompagné par une politique de formation majeure vers les emplois dont nous manquons aujourd'hui.

Ce programme est donc un enjeu de coopération entre tous les acteurs locaux, nationaux et internationaux. Même si, à nos yeux, les solutions d'avenir se joueront essentiellement à échelle locale.

Nous avons donc, Monsieur le Président, avec ce budget, l'occasion d'agir rapidement sur le bien-être des habitants de notre département.

Bien sûr, nous constatons avec plaisir des avancées et des promesses en cours de réalisation comme l'objectif de **50% de bio et local dans les cantines de nos collègues**. Le chemin est long, difficile mais force est de constater que le cap est maintenu, nous ne pouvons que nous en féliciter.

C'est avec ce genre d'action, vous le disiez en novembre, que nous allons « préparer notre jeunesse aux défis du futur ». Vous avez, Monsieur le Président, réitéré cette affirmation, lors de votre visite et de votre soutien, au collège de Mouans-Sartoux, premier et seul collège du département et de la région 100% Bio et local, ayant obtenu le label écocert alimentation biologique niveau excellence. Ce modèle est amené à s'étendre à l'ensemble du Département pour le bien-être de tous ses habitants.

Ce bien-être doit se lire également dans les chiffres de **l'action sociale**. En cette période de crise le Département est là pour soutenir les plus fragiles. L'action sociale, compétence centrale du Département doit être humaine et solidaire avant d'être comptable.

Toutes confondues ces solidarités sont dotées de 612 M€, elles suivent l'augmentation du budget. Néanmoins, par rapports aux départements de notre strate nous consacrons moins de crédits à l'aide à la personne : 287€ par habitants pour une moyenne de 321€. Il en va de même pour les frais de séjours : 178€/hab. pour une moyenne de la strate de 213 € (DGCL CA 2021).

Ainsi nous constatons que les crédits de **l'aide aux personnes âgées**, malgré une augmentation en 2023, peinent à retrouver le niveau qu'ils affichaient en 2009. Ils représentaient alors 36 % du budget de l'action sociale, aujourd'hui ils ne pèsent plus que 28%. Nous nous étonnons de ces chiffres alors que les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses dans notre département.

Le grand âge venant, la question de l'entrée en Ehpad se pose. Plus de 65 % des établissements sont privés dans les Alpes-Maritimes, à l'inverse du reste de la France. Pour les autres Ehpad publics et associatifs habilités à l'aide sociale, il est prévu au BP 2023 de geler le prix de journée en raison de l'aide qu'ils ont reçu pour couvrir notamment l'augmentation des coûts de l'énergie.

Nous remarquons, l'augmentation du point GIR en 2023 qui sera également la dernière année de convergence. Mais il est à souligner que pour l'année 2022, les Alpes Maritimes était le dernier des départements quant à la valeur de ce point.

On comprend bien le souci de ne pas augmenter le reste à charge des résidents mais la question se pose également en termes de qualité de la prise en charge de nos séniors. Le taux d'encadrement de nos structures tout personnels confondus est de 6,3 encadrants pour 10 résidents. Dans son rapport du 16 janvier dernier, la Défenseure des droits dénonce une situation toujours préoccupante dans les Ehpad publics et privés et en conclusion recommande l'augmentation du taux à 8 encadrants pour 10 résidents. Qu'est-il alors envisagé pour améliorer l'encadrement actuel dans nos établissements ?

De même, nous constatons une baisse importante des crédits alloués aux bénéficiaires RSA – 10 M€ au BP, ainsi que du nombre **des allocataires du RSA**. Une baisse qui se fait étrangement en parallèle de l'augmentation de la pauvreté. Avec 15,8% de la population du département en dessous du seuil de pauvreté, taux plus élevé que la moyenne nationale, notre collectivité est face à un vrai défi social.

Comment expliquer cette baisse quand la précarité de nos concitoyens augmente !

Vous avez mis en place un service de lutte contre la fraude et lorsqu'il s'agit de véritables fraudeurs la radiation s'impose. Mais tous les bénéficiaires du RSA ne sont pas des fraudeurs, pour preuve, en ce qui concerne les indus, en 2023 vous prévoyez de récupérer seulement 1,6 % des 154 M€ dédiés au RSA.

Nous constatons également un nombre de recours en annulation concernant les décisions d'attribution du RSA en grande augmentation. Nous en retrouvons 105 dans la communication que l'on trouve à la fin des rapports. Quelle en est la signification ?

En ce qui concerne la politique **Famille et Enfance**, compétence centrale du Département, malgré une hausse du budget alloué à la **politique enfance** notable, permettez-moi de vous faire part de mon inquiétude au regard du nombre de jeunes en augmentation constante nécessitant une prise en charge par l'ASE.

Mercredi au Conseil d'Administration du Foyer de l'enfance, les services nous annonçaient la diminution prochaine de ces places à 90. Nous regrettons de voir ce chiffre en grande diminution depuis deux ans.

Dans le même temps, le nombre des assistants familiaux, 302 aujourd'hui, nous paraît insuffisant. Nous connaissons la difficile attraction vers ces métiers. Peut être devrions nous faire plus dans la politique de « l'aller vers », que juste revaloriser l'allocation de rentrée scolaire, comme vous le proposez ?

Aussi, le développement du Placement A Domicile, c'est-à-dire la mise à abris d'un enfant en danger dans sa propre famille avec des visites d'agent de l'Aide Sociale à l'Enfance occasionnelles, nous inquiète également. Mettez-vous les moyens financiers et humains suffisants pour protéger efficacement ces enfants ?

Nous continuons également à nous inquiéter concernant la prise en charge des **Mineurs Non Accompagnés**. Saurons-nous anticiper et absorber avec humanisme le nombre toujours grandissant des jeunes en détresse arrivant à nos frontières ?

Nous y reviendrons plus en détails dans le rapport dédié.

Pour finir, le Département des Alpes-Maritimes est et demeure un Département « riche ». Notre responsabilité en tant qu'élus est d'améliorer la vie de nos concitoyens ici et maintenant et de préparer l'avenir dans un environnement marqué par des défis majeurs. L'horizon 2030/2050, c'est demain, il n'y aura pas de retour en arrière possible à hauteur de vie d'homme dans le domaine climatique. C'est pourquoi nous devons agir aujourd'hui.

L'ensemble des rapports qui nous sont présentés ne sont pas à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous devons faire face et pour lesquels nous avons les moyens de faire.

C'est pourquoi, notre groupe s'abstiendra sur le budget 2023.

Je vous remercie.